



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2012 ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac tiendra une séance spéciale le mardi 13 décembre 2012 à 20 h, à la salle communautaire Le Bivouac de l'hôtel de ville afin d'adopter le budget pour l'année 2012 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012-2013-2014.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le programme des immobilisations, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac ce 21^e jour de novembre 2011.

Jacques Arsenault
Greffier